

C.I.J.

Communiqué n°. 51/34
Non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

Aujourd'hui, samedi 29 septembre 1951, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences pour entendre Sir Frank Soskice, Attorney General, dans sa plaidoirie pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en l'affaire des pêcheries (Royaume-Uni c. Norvège).

Lundi matin 1er octobre à 10 heures 30, la parole sera donnée à nouveau à la Délégation anglaise. Sir Eric Beckett, agent de ce Gouvernement devant la Cour, puis Mr R.O. Wilberforce, poursuivront l'exposé de la thèse britannique.

La Haye, le 29 septembre 1951.